

 **Amphithéâtre Alain Beretz
Nouveau Patio**

**20A Rue René Descartes,
67000 Strasbourg**

L'objectif de cette manifestation scientifique sera de déterminer de quelle manière les religions et plus particulièrement la religion musulmane, mettent en œuvre leur système normatif en France dans une perspective comparative en retenant les religions catholique, protestante et juive. Une attention toute particulière sera portée aux résolutions et solutions dégagées par les institutions religieuses lors de frictions ou d'éventuelles collisions entre le droit étatique et les droits religieux. Cette investigation permettra de mesurer les différences et les convergences se dégageant entre les différentes religions et de préciser quelles sont les limites fixées par le droit national et le droit international.

Responsable scientifique **Francis Messner**

LA LOI DE DIEU EST-ELLE SUPÉRIEURE À LA LOI DES HOMMES ?

1 & 2

JUIN 2022

 **relien.unistra.fr**

 **@Inter_Religio**



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne
Fonds européen de développement régional (FEDER)
Dieses Projekt wird von der Europäischen Union kofinanziert
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)

Université
de Strasbourg

Laboratoire
Droit, religion,
entreprise et société | DRES
de l'Université de Strasbourg

et du 

→ Entrée libre

**L'inscription n'est pas obligatoire*

PRO GR AM ME

MERCREDI, 01 JUIN

9h30-10h00 Ouverture du colloque

Mot d'accueil - Michel Deneken
Président de l'Université de Strasbourg
Introduction et présentation - Francis Messner
*Directeur de recherche émérite au CNRS et
professeur conventionné à l'Université de Strasbourg*

10h00-12h00 Approches socio- historiques

10h00 - Loi de Dieu et loi des hommes en France
au XIX^e siècle, entre gallicanisme et anticléricalisme
- Brigitte Basdevant-Gaudemet
Professeur émérite à l'Université Paris XI

10h30-11h00 - Pause café

11h00 - Réalités du terrain et instrumentalisation
de la thématique "La loi de Dieu est supérieure à la
loi de l'Etat en France" ? - Franck Frégosi
Directeur de recherche au CNRS, EPHE/GSRL

11h30 - Discussion

12h30-14h30 - Pause déjeuner

14h30-17h30 Loi de Dieu dans les droits internes des religions

14h30 - Droit classique islamique et droit séculier en
Europe - Mouez Khalfaoui
Professeur à l'Université de Tübingen

15h00 - Droit canonique - Patrick Valdrini
*Recteur honoraire de l'Institut catholique de Paris et
Professeur à l'Université pontificale du Latran*

15h30-16h00 - Pause café

16h00 - Théories et pratiques protestantes de la
distinction loi de Dieu, loi des hommes: - Jean-Paul
Willaime, *Directeur d'études à l'EPHE*

16h30 - 17h30 - Discussion

JEUDI, 02 JUIN

09h30-10h00 Loi de Dieu dans les droits internes des religions (suite)

09h30 - Qu'y a-t-il de divin dans la loi divine ?
Une perspective juive - François-Xavier Licari
Maître de conférences à l'Université de Lorraine

10h00-12h00 Loi de Dieu et droit national et supranational

10h00 - L'obligation pour les organisations
religieuses de respecter le droit de l'Etat en Europe
- Francis Messner, *Directeur de recherche émérite
au CNRS et professeur conventionné à l'Université
de Strasbourg*

10h30-11h00 - Pause café

11h00 - La Chari'a est-elle supérieure au droit
étatique selon les tribunaux religieux musulmans?
- Moussa Abou-Ramadan, *Professeur à l'Université
de Strasbourg*

11h30 - Discussion

12h30-14h30 - Pause déjeuner

14h30 - La Loi de Dieu dans la jurisprudence CEDH
- Gérard Gonzalez, *Professeur à l'Université de
Montpellier*

15h00 - Discussion

15h15 - Synthèse des travaux - Philippe Portier
Directeur d'études à l'EPHE

16h30 - Clôture du colloque